

Le 11 février 2025 à 9h00,
Le Bureau Syndical du SITOMAP s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale,
sous la Présidence de Monsieur Erick Bouteille.

Etaients présents : Madame Sylvie Roux, Messieurs Erick Bouteille (pouvoir de Luc Nauleau), Christophe Chamoreau, Jean-Pierre Dubois (pouvoir de Pierre Laroche), Didier Monceau, Jean-François Ronceray, Pierre Rousseau, membres du Bureau.

Absents excusés : Madame Marian Watts, Messieurs Pierre Laroche et Luc Nauleau.

Absents : Messieurs Anthony Brosse et Thierry Barjonet.

Date de la convocation : 3 février 2025

Cotisation centrale d'achats APPROLYS

Vu l'appel de cotisation annuelle de 2025 de la centrale d'achats APPROLYS d'un montant forfaitaire de 100€,
Vu la proposition du Président,
Considérant la nécessité de délibérer pour régler ladite cotisation,

Le bureau syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- D'approuver la proposition du Président,
- D'imputer la dépense au compte de fonctionnement 65568.

Fait et délibéré en séance 11/02/2025
Enregistré sous le N°25/05
Pour copie certifiée conforme,

Le secrétaire de séance,
Didier Monceau

Le Président,
Erick Bouteille

